

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU CINQ JANVIER DEUX MIL VINGT DEUX

L'An deux mil vingt-deux le cinq Janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29/12/2021, s'est réuni à la Salle Agnès Sorel, en séance ordinaire, sous la Présidence de Sophie BABIN Adjointe au Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : - BABIN Sophie - BADILLER Marc - FERNANDES Anne-Sophie - HARDOUIN Jean-Pierre - SZYMAN Anaïs - MENEAU Jean-Claude - DENIS Adèle - NOBILEAU Jean - GUEST Iona - RASPAUD Stéphane - HURTEVENT Jean-Serge - AUCHER Valérie - VANWATERLOO Damien.
Formant la majorité des membres en exercice

ÉTAIENT ABSENTS : BARREAU Fabien qui donne pouvoir à BABIN Sophie, RIBEIRINHO Valérie qui donne pouvoir à SZYMAN Anaïs, PARMENTIER Rodolphe qui donne pouvoir à MENEAU Jean-Claude, LÉON Martine qui donne pouvoir à BADILLER Marc, PASQUALIN Côme qui donne pouvoir à RASPAUD Stéphane et DELÉPINE Fabienne qui donne pouvoir à AUCHER Valérie.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GUEST Iona

LE COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DE CONSEIL DU 08 DÉCEMBRE 2021 est approuvé.

I - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2022

Madame Sophie BABIN présente le tableau des effectifs, arrêté au 1^{er} Janvier 2022

Le Conseil Municipal, après délibéré unanime à main levée (19 pour) ;

VALIDE le tableau des effectifs arrêté au 01/01/2022 ci-après ;

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE	POSTES POUVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	DATE CREATION	REFERENCE DELIBERATION
T I T U L A I R E S							
DIRECTION FINANCES RH / PAIE	Secrétaire de Mairie	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	0	TC	01/08/2014	N° 2014-056 15/04/2014
SECRETARIAT ACCUEIL URBANISME	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	1	0	TC	01/11/2017	N° 2017-062 08/06/2017
SECRETARIAT ACCUEIL ENFANCE	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	1	0	TC	01/10/2018	N° 2018-075 06/09/2018
SCOLAIRE	ATSEM	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC	01/06/2017	N° 2017-045 13/04/2017
SCOLAIRE	ATSEM	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC	01/06/2017	N° 2017-045 13/04/2017
SCOLAIRE	ATSEM	Adjoint Technique	1	0	TC	01/04/2019	N° 2019-026 14/03/2019
TECHNIQUE	Adjoint Technique	Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC	01/03/2016	N° 2016-015 17/02/2016
TECHNIQUE	Adjoint Technique	Adjoint Technique	0	1	TC	01/05/2016	N° 2016-023 10/03/2016
TECHNIQUE	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1	0	TC	01/05/2015	N° 2015-032 09/04/2015
ENTRETIEN SURVEILLANCE	Adjoint Technique	Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	1	0	TC	01/11/2015	N°2017-064 08/06/2017
RESTAURATION SCOLAIRE	Cantinière	Adjoint Technique	1	0	26,66/35	01/01/2022	N° 2021-134 08/12/2021

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	POSTES POUVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	DATE CREATION	REFERENCE DELIBERATION
RESTAURATION SCOLAIRE	Cantinier	Adjoint Technique	1	0	27,73/35	01/01/2022	N° 2021-135 08/12/2021
RESTAURATION SCOLAIRE ENTRETIEN	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1		19,60/35	01/01/2022	N° 2021-137 08/12/2021
RESTAURATION SCOLAIRE ENTRETIEN	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1		27,67/35	01/01/2022	N° 2021-136 08/12/2021
NON TITULAIRES							
TECHNIQUE	Adjoint Technique saisonnier	Adjoint Technique	0	1	TC	01/04/2018	N° 2018-013 15/02/2018
CULTURE	Intervenant Musical	Assistant spécialisé enseignement artistique	1	0	3,35/20	01/10/2019	N° 2019-071 11/07/2019
ENTRETIEN SURVEILLANCE	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1	0	16,47/35	01/09/2021	N° 2021-073 07/07/2021
ENTRETIEN SURVEILLANCE	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1	0	15,75/35	01/09/2021	N° 2021-074 07/07/2021
SURVEILLANCE	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1	0	5,49/35	01/09/2021	N° 202021-075 07/07/2021
SURVEILLANCE	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1	0	5,49/35	01/09/2021	N° 2019-076 07/07/2021
SURVEILLANCE	Adjoint Technique	Adjoint Technique	1	0	5,49/35	01/09/2021	N° 2020-077 07/07/2021

N° 2022-001 Publiée le 07/01/2022 reçue en Préfecture le 07/01/2022

II - CHOIX ETABLISSEMENT BANCAIRE – EMPRUNT à 400 000 €

Madame Sophie BABIN rappelle au Conseil Municipal la consultation lancée le 7 Décembre 2021, pour emprunter 400 000 €, afin de financer les travaux de requalification de la Traverse d'Agglomération.

Trois banques ont été sollicitées pour un prêt à taux fixe avec mensualité constante remboursable trimestriellement sur 20 ans.

Organisme	Caisse Epargne	Crédit Agricole	Banque Postale
taux	0,91 %	0,85 %	Non répondu
Intérêts	37 956,80 €	35 386,40 €	Non répondu
Frais de dossier	400,00 €	600,00 €	Non répondu
Coût total	38 356,80 €	35 986,40 €	

Après analyse des propositions et après avoir pris connaissance de la proposition de financement établie par le Crédit Agricole,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité (19 pour) **DÉCIDE** :

Article 1 :

De contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt d'un montant de 400 000 €

Article 2 :

L'emprunt comporte les caractéristiques suivantes :

- Montant : **400 000,00 €**
- Durée : **20 ans**
- Taux d'intérêt : **fixe à 0,85 %**
- Périodicité des remboursements : **Trimestrielle**
- Frais de dossier : **600,00 €**
- Déblocage des fonds : **Février 2022**
- Remboursement anticipé du capital : possible à tout moment pour tout ou partie du capital, avec préavis et éventuelle indemnité actuarielle selon modalités du contrat.

Article 3 :

Le Maire est autorisé à signer les contrats de Prêt et est habilité à signer toutes les opérations relatives à cet emprunt.

Article 4 :

Le Maire de la commune de CHEILLÉ décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable.

N° 2022-002 Publiée le 07/01/2022 reçue en Préfecture le 07/01/2022
--

III - CHOIX DEVIS – CHANGEMENT PORTE ATELIER

Madame Sophie BABIN présente au Conseil Municipal les devis pour le changement de la porte du service technique. Deux entreprises ont été contactées et sont venues voir sur place, une seule a proposé deux systèmes ; rideau métallique motorisé ou porte sectionnelle motorisée.

Considérant les avantages et inconvénients de chaque solution,

Le Conseil Municipal après délibération unanime à main levée (19 pour) ;

RETIENT le devis de la porte sectionnelle motorisée d'un montant de 14 403,60 € H.T. proposé par Automatismes Concept.

N° 2022-003 Publiée le 07/01/2022 reçue en Préfecture le 07/01/2022
--

IV - DÉCISION SOREGIE

Suite à la résolution des problèmes de chauffage maîtrisés par Côme PASQUALIN et Stéphane RASPAUD, la chaufferie bois fonctionne bien (la chaudière fuel est à l'arrêt). Monsieur Marc BADILLER questionne le Conseil Municipal sur la nécessité de raccorder la chaudière de l'école au gaz naturel et le maintien du contrat avec SOREGIE ? (indemnité ? dédit conditions ? échange contrat école avec la mairie ?)

Il est proposé de rencontrer SOREGIE car les travaux sont prévus pour 2022, donc la décision doit être prise rapidement.

Un Comité bâtiments est prévu le 15 Janvier 2022 à 9h00 en Mairie.

V - RESTES A REALISER 2021

Madame Sophie BABIN présente l'état des restes à réaliser 2021

Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
076	MOBILIERS – MATÉRIELS 2188 – autres immos corporelles	3 166,00 €	
083	BATIMENTS COMMUNAUX 2121 – Plantations d'arbres 2313 – immos en cours constructions 2315 – immos en cours inst techn 1341 - DETR 2019	1 166,48 € 32 680,60 € 792,00 €	19 000,00 €
108	RÉSEAUX SECS 2041582 – GFP Bâtiments et installations	32 931,38 €	
110	VOIRIE 2121 – Plantations d'arbres 2315 – immos en cours inst techn 13241 – Fds concours CCTVI 1323 – FDSR 1322 - CRST+LEADER Région 1341 – DETR 2021	3 006,90 € 81 910,88 €	1 579,00 € 33 424,00 € 17 913,00 € 34 367,60 €
115	ACQUISITIONS FONCIERES 2111 – Terrains nus	2 103,60 €	
		157 757,84 €	106 283,60 €

Le Conseil Municipal après délibéré à main levée
APPROUVE l'état des restes à réaliser 2021 présenté.

N° 2022-004 Publiée le 07/01/2022 reçue en Préfecture le 07/01/2022

VI - DÉCISIONS DU MAIRE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-016 en date du 25 Mai 2020, qui en vertu des articles L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire pour certaines attributions pendant son mandat, et notamment :

1) « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants, qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget. Montant maxi défini par le Conseil à 5 000 € ».

Monsieur le Maire a utilisé cette délégation :

29/12/2021 : PLG : 223,32€ (produits entretien cantine)
 29/12/2021 : PLG : 2 327,17 € (produits entretien école)
 20/12/2021 : SES : 285,21 € (panneaux 7,5t + espace Chatry)
 18/12/2021 : MARCEUL : 215,32 € (tri flash)
 17/12/2021 : BRUNET : 1 236,00 € (avenant 1^{er} trimestre 2022)
 17/12/2021 : PLG : 590,40 € (sacs poubelle noirs)
 15/12/2021 : ENEDIS : 922,80 € (Cormiers lot A)
 15/12/2021 : ENEDIS : 922,80 € (Cormiers lot B)

N° 2022-005 Publiée le 07/01/2022 reçue en Préfecture le 07/01/2022

Questionnements sur la consommation des produits ménagers et sacs poubelle. Faire un état des lieux des consommations à l'école et à la cantine (notamment depuis COVID). Anaïs SZYMAN explique qu'un gaspi mètre va être installé à l'école pour que les enfants se rendent compte de leur consommation de papier essuie main.

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, des déclarations d'intention d'aliéner reçues, pour lesquelles il a décidé de ne pas préempter :

- Rue de la Neuraie (AM 612 à 617)
- Route du Bourg (ZO 284)
- Rue de la Neuraie (AM 519)
- La Herpinière (ZI 57)

QUESTIONS DIVERSES

1 - Conventonnement avec la C.C.T.V.I. pour les travaux de renouvellement des réseaux d'Alimentation en Eau Potable, Eaux Usées et Pluviales rue de Chinon à Cheillé

Monsieur Jean-Pierre HARDOUIN présente au Conseil Municipal la convention constitutive du Groupement de commandes pour les travaux de renouvellement des réseaux d'Alimentation en Eau Potable, d'Eaux Usées et d'Eaux Pluviales rue de Chinon sur la Commune de Cheillé, à signer avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

Le Conseil après délibération unanime à main levée (19 pour) ;

APPROUVE et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

N° 2022-006 Publiée le 07/01/2022 reçue en Préfecture le 07/01/2022

2 - Courriers demandes ouverture zones 2AU

Villadim et la Société Entre Terrains sollicitent une rencontre pour exposer leurs projets de lotissements (derrière les Hauts de Blaise et aux Vigneaux), pour appuyer l'ouverture des zones 2AU.

Le Conseil souhaite attendre l'impact, des 80 foyers qui vont s'installer dans les trois prochaines années, sur les infrastructures existantes (école, eau-assainissement, électricité...).

TOUR DE TABLE

Jean-Pierre HARDOUIN :

- fait remarquer le manque à gagner, lié aux loyers impayés et demande quels recours on a ? (Huissier ? que fait le Trésor Public ?) Réflexion sur l'option garantie loyer impayé de l'assurance qui ne fonctionne que pour les locations commerciales.

- annonce une réunion, le 12 janvier, entre les commerçants, l'entreprise et la Commune pour la mise en phase des travaux 2^{ème} Tranche (base de vie rue Creuse, relogement commerces...

Stéphane RASPAUD :

- dit que Côme PASQUALIN n'a pas eu de retour des agents, concernant la fiche de contrôle journalier de la chaudière. *Pascal ROUQUETTE vous l'a déjà approuvé.*
- demande que l'on se penche sur le système d'entretien du chauffage qu'on choisira à l'avenir (communal ou entreprise ?)
- rappelle que le Multi Accueil a des soucis techniques de chauffage. *Liés à un manque de maintenance de la CCTVI.*
- demande à vérifier auprès de la CCTVI, si la Commune a une compensation pour l'apport en eau chaude à la crèche
- Côme demande un référent pour jauger le bon fonctionnement du chauffage dans les classes du fond. Bilan positif tout de même car beaucoup d'éléments ont été résolus. *Anaïs propose de data logger afin d'analyser les données des températures des classes.*
- signale un problème d'entretien des fossés, par manque de matériels et qu'il faut changer la vitre arrière du MASTER.
Jean-Pierre HARDOUIN indique qu'il faudrait 20 000€ pour réparer le tracto pelle et 40 000€ pour acheter une épareuse et il faudrait un deuxième tracteur ou acheter un tracteur-épareuse (2 en 1) occasion à 70 000 €.

Anne-Sophie FERNANDES annonce **un Comité Affaires Sociales le 31 Janvier 2022 à 20h00** (point sur les colis, journée de la Femme, ...)

Valérie AUCHER s'excuse car quelques mails de la mairie lui arrivent dans les SPAM, dont la convocation pour le 03 janvier, vue trop tard.

Jean-Serge HURTEVENT demande :

- la date de remise des articles pour le prochain *bulletin* ? *Anaïs répond fin janvier, car il y aura un décalage à cause des « vœux papier » à réaliser avant.*
- si la Commission Voirie va se réunir pour organiser les travaux de la Traverse et programmations 2022 ? ***En effet un Comité Voirie est prévu le 12 Février à 9h00***

Damien VANWATERLOO demande s'il y a possibilité de mutualiser les équipements entre les Communes ? *Jean-Pierre HARDOUIN répond que oui, à condition d'avoir toujours le même chauffeur qui utilise les machines, mais les travaux se font souvent aux mêmes périodes et l'organisation n'est pas évidente.*

Jean NOBILEAU signale que le ruissellement des eaux impacte sa propriété, notamment à cause du mauvais état des fossés. *A voir en Comité voirie*

Anaïs SZYMAN :

- prépare les vœux du Maire qui seront sous le même format que ceux de 2021
- demande à réunir le Comité Communication pour faire le tri dans le livret d'accueil des nouveaux habitants (elle aura une stagiaire qui pourra travailler dessus)

Réunion du Comité Communication le 13 Janvier 2022 à 20h00

- dit qu'il faudrait installer des capteurs de CO2 dans les classes, il est question de faire un achat groupé avec d'autres Communes
- signale le manque de remplaçants des instituteurs en arrêt, donc fermeture de classe, le brassage des élèves n'étant pas permis. En maternelle, il n'y a pas de problème car les ATSEM peuvent prendre le relais, et, en cas d'obligation d'accueil des enfants des soignants en primaire, se sera Océane qui les prendra en charge.
- annonce que « l'Accueil Ados fait son show » le 2 Juillet 2022. Cheillé a été sollicité pour accueillir ce mini festival (familles en journée et jeunesse le soir) sur l'Espace Chatry,

- informe les Associations qu'elles doivent déposer en mairie un dossier de demande de subvention accompagné d'un bilan et prévisionnel (on a déjà reçu pour jumelage et foot) le nouveau Président de la pétanque demande la surélévation des contours des terrains de pétanque et l'autorisation de tailler la haie de thuyas. *Ok*
- souhaite passer le relais pour continuer le lien Mairie-Associations.

Marc BADILLER signale

- que le Chemin du Moulin du Roi a inondé et se demande si le ré enrochement du SAVI n'en serait pas à l'origine ? Anne-Sophie FERNANDES signale également des encombrements sur le bras qui mène à l'Islette. *Iona GUEST va faire le lien*
- que les travaux de la grange au Bourg sont terminés.

Sophie BABIN informe que le bail du bureau à l'étage de la Mairie est prolongé jusqu'au 30 juin 2022.

Prochaines réunions le **02 Février 2022**

Délibérations prises le 05/01/2022

2022-001	TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2022
2022-002	CHOIX ETABLISSEMENT BANCAIRE – EMPRUNT à 400 000 €
2022-003	CHOIX DEVIS – CHANGEMENT PORTE ATELIER
2022-004	RESTES A REALISER 2021
2022-005	DÉCISIONS DU MAIRE
2022-006	Conventionnement avec la C.C.T.V.I. pour les travaux de renouvellement des réseaux d'Alimentation en Eau Potable, Eaux Usées et Pluviales rue de Chinon à Cheillé

Signatures

BARREAU Fabien	Pouvoir à S. BABIN	PARMENTIER Rodolphe	Pouvoir à J-C MENEAU
BABIN Sophie		GUEST Iona	
BADILLER Marc		RIBEIRINHO Valérie	Pouvoir à A. SZYMAN
FERNANDES Anne-Sophie		RASPAUD Stéphane	
HARDOUIN Jean-Pierre		PASQUALIN Côme	Pouvoir à S. RASPAUD
SZYMAN Anaïs		HURTEVENT Jean-Serge	
MENEAU Jean-Claude		DELÉPINE Fabienne	Pouvoir à V. AUCHER
DENIS Adèle		AUCHER Valérie	
LÉON Martine	Pouvoir à M. BADILLER	VANWATERLOO Damien	
NOBILEAU Jean			